



florence Rivollet

*Expert-comptable diplômée*

*Expert-réviseur agréée*

*Membre d'EXPERTsuisse*

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale de l'association

**ASA - HANDICAP MENTAL**  
**Association d'aide aux personnes avec un handicap mental**  
**Genève**

Comptes annuels 2021



florence Rivollet

Expert-comptable diplômée  
Expert-réviseur agréée  
Membre d'EXPERTsuisse

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale de l'association **ASA - HANDICAP MENTAL, Genève**

---

En ma qualité d'organe de révision, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de l'association ASA - HANDICAP MENTAL pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes. J'atteste que je remplis les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Mon contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément me permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 11 mars 2022

Florence RIVOLLET  
Experte-comptable diplômée  
Expert-réviseur agréée

Annexe : Etats financiers 2021 (bilan, compte d'exploitation et annexe)

**ASA - HANDICAP MENTAL**  
**Genève**

Bilan au 31 décembre 2021

2021

2020

	Annexe	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Trésorerie	4.1	78'358	104'283
Comptes de régularisation de l'actif	4.2	6'779	13'754
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>85'136</b>	<b>118'037</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Mobilier	4.3	4'224	5'303
Site internet	4.3	5'625	2'116
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>9'851</b>	<b>7'419</b>
<b>Trésorerie affectée</b>			
Trésorerie affectée au projet "Droits & participation"	4.5	32'308	-
Trésorerie affectée au projet "Formation de formateurs"	4.6	-	6'780
Trésorerie affectée au projet "Tu es canon"	4.7	10'431	-
Trésorerie affectée au projet "Croque-Musées"	4.8	3'105	-
Trésorerie affectée au projet "Mir'Arts"	4.9	-	-
Trésorerie affectée au Site internet	4.10	517	2'177
Trésorerie affectée à l'acquisition de matériel informatique	4.11	-	5'930
<b>Total de la trésorerie affectée</b>		<b>46'361</b>	<b>14'887</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>141 348</b>	<b>140 343</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Créanciers divers		900	10'514
Comptes de régularisation du passif	4.4	22'805	24'972
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>		<b>23 705</b>	<b>35 485</b>
<b>Fonds affectés</b>			
Fonds affectés au projet "Droits & participation"	4.5	32'308	-
Fonds affectés au projet "Formation de formateurs"	4.6	-	6'780
Fonds affectés au projet "Tu es canon"	4.7	10'431	-
Fonds affectés aux projets "Croque-Musées"	4.8	3'105	-
Fonds affectés au projet "Mir'Arts"	4.9	-	-
Fonds affectés au Site internet	4.10	517	2'177
Fonds affectés d'investissement	4.11	5'625	5'930
<b>Total des fonds affectés</b>		<b>51 986</b>	<b>14 887</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux liés générés	4.12	33'901	33'901
Résultats reportés		56'069	67'348
Résultat de l'exercice		(24 313)	(11 279)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>65 657</b>	<b>89 970</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>141 348</b>	<b>140 343</b>

**ASA - HANDICAP MENTAL**  
**Genève**

Compte d'exploitation 2021

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

*Budget*

**2021**

**2021**

**2020**

<b>PRODUITS</b>	<b>Annexe</b>	<i>CHF</i>	CHF	CHF
<b>Produits des dons et aides financières</b>				
Dons et aides financières affectés	4.5 - 4.11	216'000	199'630	137'500
Dons non affectés	4.14	20'000	18'410	31'135
		<b>236'000</b>	<b>218'040</b>	<b>168'635</b>
<b>Produits des prestations et divers</b>				
Mandat Réseau Romand ASA	4.13	100'000	100'880	100'000
Produits des prestations	4.15	31'700	17'964	7'418
Cotisations	4.16	9'600	7'470	7'313
		<b>141'300</b>	<b>126'314</b>	<b>114'731</b>
<b>Total des produits</b>		<b>377'300</b>	<b>344'353</b>	<b>283'366</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Charges liées aux prestations</b>				
	4.15			
Frais de personnel liés aux prestations		137'053	153'902	127'908
Charges directes de prestations		146'390	87'417	65'013
		<b>283'443</b>	<b>241'319</b>	<b>192'921</b>
<b>Charges liées à l'administration</b>				
Frais de personnel administratif		80'914	64'055	75'515
Charges d'administration	4.17	31'450	32'365	35'928
Cotisations / Charges de fonctionnement faitière RRA		0	0	0
		<b>112'364</b>	<b>96'420</b>	<b>111'443</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>395'807</b>	<b>337'738</b>	<b>304'364</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>( 18'507 )</b>	<b>6'615</b>	<b>( 20'998 )</b>
<b>Résultat financier</b>				
Produits financiers		0	0	0
Charges financières		0	( 311 )	( 532 )
		<b>0</b>	<b>( 311 )</b>	<b>( 532 )</b>
<b>Résultat relatif aux exercices précédents</b>	4.13		<b>6'482</b>	<b>0</b>
<b>Résultat des fonds affectés</b>				
Attribution aux fonds affectés	4.5 - 4.11		( 199'630 )	( 137'500 )
Utilisation des fonds affectés	4.5 - 4.11		162'531	147'751
		<b>0</b>	<b>( 37'099 )</b>	<b>10'251</b>
<b>Résultat de l'exercice avant répartition</b>		<b>( 18'507 )</b>	<b>( 24'313 )</b>	<b>( 11'279 )</b>
Prélèvement / (attribution) capitaux liés générés	4.12	0	0	0
<b>RESULTAT ANNUEL APRES REPARTITION</b>		<b>( 18'507 )</b>	<b>( 24'313 )</b>	<b>( 11'279 )</b>

# ASA - HANDICAP MENTAL

## Genève

### Annexe aux comptes annuels 2021

---

#### 1 **Forme juridique, mission et prestations**

L'association ASA - HANDICAP MENTAL (Association suisse d'aide aux personnes avec un handicap mental) est une association constituée au sens des articles 60 et suivants du Code Civil.

ASA - HANDICAP MENTAL est reconnue d'utilité publique et bénéficie d'une exonération fiscale.

L'association a pour but la promotion de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et la valorisation du rôle social :

- des personnes avec un handicap mental et
  - des personnes ayant des difficultés d'apprentissage
- quels que soient le degré de leur handicap et leur âge, qu'elles soient à domicile ou en institution, dans tous les domaines de la vie privée et publique.

Les prestations de l'association sont les suivantes :

- La promotion de la formation et du perfectionnement des professionnels et autres personnes oeuvrant dans les domaines indiqués plus haut.
- L'encouragement de mesures favorisant la recherche et le partenariat entre professionnels et parents.
- La coordination et les liens avec les autorités fédérales et des organisations à but similaire en Suisse et à l'étranger.
- La défense des intérêts des personnes avec un handicap mental ou des difficultés d'apprentissage dans tout ce qui concerne la législation et les contacts avec le grand public.
- La promotion de l'information relative aux problèmes que rencontrent ces personnes en les associant à la démarche.
- La réalisation de projets visant une meilleure qualité de vie des personnes avec un handicap mental et favorisant leur participation et inclusion sociale.

#### 2 **Organisation de l'association**

L'association ASA - HANDICAP MENTAL se compose des organes suivants :

- l'assemblée générale
- le comité
- l'organe de révision

##### **Le comité**

Le comité gère les affaires de l'association conformément à son but et la représente. Au 31.12.2021, il se composait des personnes suivantes :

<b>Prénom et Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Profession</b>
Michel Giroud	Président ad interim	Psychologue, ancien directeur, puis président du conseil d'administration de La Castalie (Monthey)
Filippe Machado	Membre	Autoreprésentant, assistant polyvalent à Ex&Co, médiateur culturel et formateur d'adultes
Anne Marcellini	Membre	Professeure à la Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne
Jean-Christophe Pastor	Membre	Responsable des prestations socio-professionnelles, Fondation Clair-Bois (Genève)
Philippe Perriard	Membre	Directeur, Foyer de Porrentruy (Jura)
Sylvie Podio	Membre	Députée (Morges), membre du parti des Verts
Dominique Pont	Membre	Responsable animation, L'Espérance, Etoy (Vaud)
Monique Richoz	Membre	Ancienne directrice de Pro Infirmis Vaud
Pierre Weber	Membre	Autoreprésentant, bénévole dans diverses structures (Vaud)

# ASA - HANDICAP MENTAL

## Genève

### Annexe aux comptes annuels 2021

---

#### **Présidence d'honneur**

Viviane Guerdan, Professeure-formatrice émérite HEP Vaud (VD), a été nommée Présidente d'honneur de l'Association ASA-Handicap Mental en 2020.

#### **Membres délégués**

Personnes ressources mandatées par le comité ou la présidence pour examiner une question ou la traiter en son nom

<b>Prénom et Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Profession</b>
Gabriel Aubert	Affaires juridiques	Avocat, Aubert Neyroud & Stüchelberg, Genève
Christian Frey	Affaires politiques	Député au Grand Conseil GE, Psychologue FSP (GE)
Doriane Gangloff	Coaching	Educatrice spécialisée
Viviane Guerdan	Référente scientifique	Professeure-formatrice émérite HEP Vaud (VD)
France Santi	Langage FALC	Journaliste presse / web

#### **Personnes salariées responsables de la gestion et/ou des projets**

Séverine Hutin	Secrétaire Générale
Anne-Sophie Kupper	Responsable du programme Droits & Participation
Teresa Maranzano	Responsable du programme Mir'Arts

#### **L'organe de révision**

La Fiduciaire Florence Rivollet à Genève expert-réviseur agréée auprès de l'ASR, a été nommée en qualité d'organe de révision de l'association à partir du bouclage des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

### **3 Principes comptables appliqués et informations et commentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat**

#### **3.1 Principes pour la comptabilisation, la présentation et l'évaluation des comptes**

L'association applique le nouveau droit comptable. Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis conformément à la loi et aux statuts.

#### **3.2 Principes d'évaluation**

##### **Trésorerie**

La trésorerie comprend les avoirs en caisse et les comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

##### **Comptes de régularisation de l'actif et du passif**

Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir (actifs de régularisation) et les charges à payer et les produits reçus d'avance (passifs de régularisation).

##### **Fonds affectés**

Les fonds affectés sont comptabilisés selon le référentiel Swiss GAAP RPC 21. Les subventions sont enregistrées à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation/utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds.

##### **Produits et charges**

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

**ASA - HANDICAP MENTAL**  
**Genève**

Annexe aux comptes annuels 2021

**4 Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat**

<b>4.1 Trésorerie</b>	Annexe	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Caisse		118	66
CCP		2'134	4'053
Banque Cantonale du Valais, Sion		20'090	25'136
Banque Raiffeisen d'Arve et Lac, Chêne-Bourg		102'377	89'915
		<b>124'719</b>	<b>119'170</b>
./. Trésorerie affectée au projet "Droits & Participation"	4.5	( 32'308 )	0
./. Trésorerie affectée au projet "Formation de formateurs"	4.6	0	( 6'780 )
./. Trésorerie affectée au projet "Tu es canon"	4.7	( 10'431 )	0
./. Trésorerie affectée au projet "Croque-Musées"	4.8	( 3'105 )	0
./. Trésorerie affectée au projet "Mir'Arts"	4.9	0	0
./. Trésorerie affectée informatique	4.10	( 517 )	( 2'177 )
./. Trésorerie affectée pour Matériel informatique	4.11	0	( 5'930 )
Trésorerie nette au bilan		<b>78'358</b>	<b>104'283</b>
<b>4.2 Comptes de régularisation de l'actif</b>		<b>2021</b>	<b>2020</b>
Réseau Romand : solde prestations 2020 fournies		0	10'000
Charges payées d'avance		400	3'254
Produits à recevoir		6'379	500
		<b>6'779</b>	<b>13'754</b>
<b>4.3 Immobilisations</b>		<b>2021</b>	<b>2020</b>
Valeur comptable nette du mobilier au 1er janvier		5'303	5'393
Amortissements à 20% / an		( 1'079 )	( 90 )
		<b>4'224</b>	<b>5'303</b>
Valeur comptable nette du site internet au 1er janvier		2'116	3'929
Acquisitions de l'exercice		5'475	
Amortissements à 33% / an		( 1'965 )	( 1'813 )
		<b>5'625</b>	<b>2'116</b>
<b>4.4 Comptes de régularisation du passif</b>		<b>2021</b>	<b>2020</b>
Charges à payer		19'105	20'722
Produits reçus d'avance		3'700	4'250
		<b>22'805</b>	<b>24'972</b>
<b>4.5 Fonds affectés au projet "Droits &amp; participation"</b>		<b>2021</b>	<b>2020</b>
Solde à nouveau au 1er janvier		0	15'217
<u>Dons et aides financières affectés</u>			
Loterie Romande		24'200	0
Fondation André Cyprien		25'000	40'000
Fondation Philanthropique Famille Sandoz		15'000	
Fondation Gandur pour la Jeunesse		12'000	0
Confédération - BFEH		10'000	0
Total		86'200	40'000
./. Dissolution pour couverture de charges		( 53'892 )	( 55'217 )
<b>Solde au 31.12</b>		<b>32'308</b>	<b>0</b>

**ASA - HANDICAP MENTAL**  
**Genève**

Annexe aux comptes annuels 2021

<b>4.6</b>	<b>Fonds affectés au projet "Formation de formateurs"</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	Solde à nouveau au 1er janvier	6'780	0
	<u>Dons et aides financières affectés</u>		
	Fondation privée genevoise	20'000	12'500
	Loterie Romande	15'000	0
	Total	41'780	12'500
	./. Dissolution pour couverture de charges	( 41'780 )	( 5'720 )
	<b>Solde au 31.12</b>	<b>0</b>	<b>6'780</b>
<b>4.7</b>	<b>Fonds affectés au projet Tu es canon (Mir'Arts)</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	Solde à nouveau au 1er janvier	0	0
	<u>Dons et aides financières affectés</u>		
	Loterie Romande	26'000	0
	Une Fondation privée genevoise	7'500	0
	Fonds Helios	7'500	0
	Pro Infirmis	2'500	0
	Pro Helvetia	130	0
	Total	43'630	0
	./. Dissolution pour couverture de charges	( 33'199 )	0
	<b>Solde au 31.12</b>	<b>10'431</b>	<b>0</b>
<b>4.8</b>	<b>Fonds affectés au projet Croque-Musées</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	Solde à nouveau au 1er janvier	0	0
	<u>Dons et aides financières affectés</u>		
	Une Fondation privée genevoise	8'750	10'000
	Fonds Helios	8'750	10'000
	Ernst Goehner Stiftung	5'000	2'500
	Fondation André Cyprien	0	15'000
	Total	22'500	37'500
	./. Dissolution pour couverture de charges	( 19'395 )	( 37'500 )
	<b>Solde au 31.12</b>	<b>3'105</b>	<b>0</b>
<b>4.9</b>	<b>Fonds affectés au projet Mir'Arts</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	Solde à nouveau au 1er janvier	0	0
	<u>Dons et aides financières affectés</u>		
	Loterie Romande	4'800	2'500
	Une Fondation privée genevoise	3'750	10'000
	Fonds Helios	3'750	10'000
	Ernst Goehner Stiftung	0	2'500
	Fondation André Cyprien	0	15'000
	Total	12'300	37'500
	./. Dissolution pour couverture de charges	( 12'300 )	( 37'500 )
	<b>Solde au 31.12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4.10</b>	<b>Fonds affectés Informatique</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	Solde à nouveau au 1er janvier	2'177	3'991
	Total	0	0
	Transfert au Fonds affectés d'investissement	( 1'660 )	
	./. Dissolution pour couverture de charges	0	( 1'814 )
	<b>Solde au 31.12</b>	<b>517</b>	<b>2'177</b>



**ASA - HANDICAP MENTAL**  
**Genève**

Annexe aux comptes annuels 2021

4.11 Fonds affectés d'investissement	2021	2020
Solde à nouveau au 1er janvier	5'930	5'930
Total	0	0
Transfert du Fonds affectés informatique	1'660	
./ Dissolution pour couverture de charges	( 1'965 )	0
<b>Solde au 31.12</b>	<b>5'625</b>	<b>5'930</b>

La trésorerie affectée aux investissements (Site internet) est entièrement dépensée. Les dissolutions comptabilisées en fin d'exercice couvrent les amortissements des investissements affectés.

4.12 Tableau de variation des capitaux liés générés

2021	Situation au 1.1.2020	Dotation / (Prélèv.)	Transfert interne	Situation au 31.12.2021
Fonds Mir'Arts	33'901	0	-	33'901
Total	33'901	0	-	33'901

2020	Situation au 1.1.2019	Dotation / (Prélèv.)	Transfert interne	Situation au 31.12.2020
Fonds Mir'Arts	33'901	0	-	33'901
Total	33'901	0	-	33'901

4.13 Subvention de l'OFAS / Mandats de prestations avec le Réseau Romand ASA

Entre 2001 et 2019, la relation avec la Confédération (OFAS) était assurée par l'intermédiaire d'une organisation faitière, le Réseau Romand-ASA, à laquelle ASA-HANDICAP MENTAL est associée.

Les subventions étaient fixées sur la base d'un contrat de prestations pour une période de 4 ans.

En 2021, le Réseau Romand ASA (RRASA) a versé à ASA-Handicap Mental un solde de subventions 2015-2019 d'un montant de CHF 6'482 au titre du bouclage du contrat de prestations 2015 à 2019.

En date du 18 décembre 2020, ASA-HANDICAP MENTAL a signé une Convention avec le Réseau romand ASA (RRASA) portant sur la réalisation et le financement de prestations ayant pour objet de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes avec handicap (Prospreh). Pour 2020, le RRASA mandate ASA-HANDICAP MENTAL pour la réalisation de 1'900 heures de Prospreh correspondant à un montant de CHF 100'000.-. Et pour la suite (2021 -2023), le RRASA assure la couverture salariale des heures réalisées par l'ASA-HM pour la production de 1'900 heures de Prospreh au tarif de 53.-/heure correspondant à une subvention maximale de CHF 100'700.- Au terme de chaque exercice, ASA-HANDICAP MENTAL adressera au RRASA un décompte détaillé des heures et charges salariales concernées.

4.14 Dons non affectés	2021	2020
Don fondation Robert A. Meier	18'000	18'000
Don Fondation Philanthropique Famille Sandoz	0	10'000
Subvention Commune de Confignon	0	2'000
Autres dons divers	410	1'135
	<b>18'410</b>	<b>31'135</b>

**ASA - HANDICAP MENTAL**  
**Genève**

Annexe aux comptes annuels 2021

**4.15 Produits et charges liées aux prestations**

2021	Produits des prestations	Charges de projet	Frais de personnel	Résultat net
<b>Projets</b>				
Droits & participation	11'267	( 12'887 )	( 52'271 )	( 53'892 )
Mir'Arts	2'697	( 3'165 )	( 21'736 )	( 22'204 )
Croque-Musées	3'000	( 21'543 )	( 852 )	( 19'395 )
Formation de formateurs		( 22'973 )	( 28'316 )	( 51'289 )
Tu es canon		( 25'181 )	( 8'019 )	( 33'199 )
Colloque 2021			( 32'025 )	( 32'025 )
Publications et colloques		( 816 )		( 816 )
Site internet et autres	1'000	( 852 )		148
Autres projets et activités directes			( 10'683 )	
	<b>17'964</b>	<b>( 87'417 )</b>	<b>( 153'902 )</b>	<b>( 212'672 )</b>

2020	Produits des prestations	Charges de projet	Frais de personnel	Résultat net
<b>Projets</b>				
Droits & participation	0	( 8'718 )		( 8'718 )
Mir'Arts	437	( 1'882 )		( 1'445 )
Croque-Musées	1'715	( 22'098 )		( 20'383 )
Formation de formateurs	0	0		0
ParticipaTIC	0	( 276 )		( 276 )
Colloque du 24 septembre 2020	5'266	( 26'519 )		( 21'253 )
Publications et rapport d'activités	0	( 5'520 )		( 5'520 )
Toutes charges de salaire et charges sociales affectées en 2020 aux projets ci-dessus			( 127'908 )	( 127'908 )
	<b>7'418</b>	<b>( 65'529 )</b>	<b>( 127'908 )</b>	<b>( 186'019 )</b>

**4.16 Cotisations**

	2021	2020
Cotisations membres collectifs	5'750	5'950
Cotisations membres individuels	1'900	2'550
./. Restitution à Pages Romandes (cotisants individuels avec PR)	( 730 )	( 520 )
<b>Total cotisations</b>	<b>6'920</b>	<b>7'980</b>
./. Part des cotisations concernant exercice suivant	( 3'700 )	( 4'250 )
+ Part des cotisations de l'exercice précédent concernant exercice en cours	4'250	3'583
<b>Total comptabilisé au 31.12</b>	<b>7'470</b>	<b>7'313</b>

**ASA - HANDICAP MENTAL**  
**Genève**

Annexe aux comptes annuels 2021

<b>4.17</b>	<b>Charges d'administration</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	Loyer, entretien locaux et assurances	5'618	5'513
	Frais de comité et assemblées	1'579	0
	Frais de déplacement	1'305	71
	Frais de bureau	798	2'385
	Fourniture et interventions informatique	3'038	5'488
	Frais sites internet	0	0
	Honoraires comptabilité et révision	14'432	11'201
	Autres honoraires de tiers	0	3'770
	Promotion, publicité	0	2'898
	Frais de téléphone	2'372	1'960
	Cotisations organisations suisses	180	740
	Amortissements des biens immobilisés	3'044	1'903
		<b>32'365</b>	<b>35'928</b>
		<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>5</b>	<b>Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat</b>	Néant	Néant
<b>6</b>	<b>Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage, et..</b>		
	• Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	Néant	Néant
	• Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	Néant	Néant
	• Dettes envers les institutions de prévoyance	Néant	Néant
	• Actifs mis en gage	Néant	Néant
<b>7</b>	<b>Subventions non monétaires</b>	Néant	Néant
<b>8</b>	<b>Evénements importants survenus après la date du bilan</b>	Néant	Néant
<b>9</b>	<b>Moyenne annuelle des emplois à plein temps</b>	3	1
<b>10</b>	<b>Indemnités versées aux membres du comité</b>		
	Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation aux réunions du comité. Une indemnité leur est versée pour couvrir leur frais de déplacement calculée selon le tarif des CFF en 2ème classe.		